



/ EVENEMENT /

Cérémonie patriotique

21

JUIL.

11h45

Monument aux morts
BANDOL

AJOUTER À VOTRE CALENDRIER

JOURNEE NATIONALE A LA MEMOIRE DES VICTIMES DES CRIMES RACISTES ET ANTISEMITES DE L'ETAT FRANCAIS ET D'HOMMAGE AUX "JUSTES" DE FRANCE

Déroulement du Programme :

11h45 : RASSEMBLEMENT DEVANT L'HOTEL DE VILLE

- Cortège jusqu'au Monument aux Morts.
- La musique joue « Le Chant des Marais ».
- Levée des couleurs par la police municipale.
- Refrain de la Marseillaise.
- Lecture du message du Ministre délégué aux Anciens Combattants par Monsieur le Maire.
- Dépôt de gerbe par Monsieur le Maire.

Sonnerie aux Morts – Minute de Silence – Hymne National

- Monsieur le Maire accompagné de Madame l'Adjointe déléguée aux cérémonies patriotiques et les Autorités saluent les Drapeaux.
- La musique joue une marche militaire durant le salut des Drapeaux
- Départ des Drapeaux

12h15 : VIN D'HONNEUR A LA MAISON THOLOSAN



MAIRIE DE BANDOL
HÔTEL DE VILLE
PLACE DE LA LIBERTÉ
83150 BANDOL

04 94 29 12 30

- ▶ [CONTACT](#)
- ▶ [ALERTE INFOS SERVICE](#)
- ▶ [ACCUEIL](#)
- ▶ [MENTIONS LÉGALES](#)
- ▶ [ACCESSIBILITÉ](#)
- ▶ [PLAN DU SITE](#)
- ▶ [GESTION DES COOKIES](#)

Météo

Aujourd'hui



Km/h
%
Km

Demain

